Xocolatl Criolait 38%

avec couverture au lait



QUANTITÉ RECETTE 1 verre N° RECETTE DR10470

disponibles sur tous les marchés

Xocolatl Criolait 38%

150 g lait 3.5%
30 g Maracaibo Criolait 38%,
Chocolat au lait de
couverture, Rondo

Variante 1 pour les portions individuelles: Faire mousser le lait et le rapé dans l'émulsionneur Nespresso.

Variante 2 pour les grandes quantités: Porter le lait à ébullition et ajouter le rapé dans un mixeur et faire mousser.

Astuce pour l'été

Laisser refroidir au réfrigérateur, faire mousser et servir froid.

Xocolatl Criolait 38%

180 g Xocolatl Criolait 38%

Matériel promotionnel Felchlin

1 pièce Verre Xocolatl double paroi, 180 ml

1 pièce Plateau pour verre Xocolatl, noir

Finition

Xocolatl servir directement chaud.

PRODUITS FELCHLIN

CS36 Maracaibo Criolait 38%, Chocolat au lait de couverture, Rondo WR34 Verre Xocolatl double paroi, 180 ml WR35 Plateau pour verre Xocolatl, noir

Remarque: Tous les produits ne sont pas



Xocolatl Criolait 38%

avec couverture au lait

Matériel promotionnel Felchlin



WR34 Verre Xocolatl double paroi, 180 ml

120 x 90 mm Quantité de commande min. 6 pièces



WR35 Plateau pour verre Xocolatl, noir

230 x 120 x 25 mm Quantité de commande min. 6 pièces



Xocolatl Criolait 38%

avec couverture au lait



Numéro de recette: DR10470

Description: Boisson chaude au chocolat avec notre couverture au lait Maracaibo Criolait 38%

Données de vente :		Valeurs nutritives par 100 g:	
		Kilo calorie (kcal)	150
Conservation	1 jour	Kilo joule (kJ)	629
Jours de vente		Lipides	9.47 g
	1 jour	dont acides gras saturés	5.75 g
Prix de vente		Glucides	12.1 g
		dont sucre	11.93 g
Unité de vente	1 verre	Protéines	3.97 g
		Sel	0.13 g

Composition:

Lait entier, sucre, beurre de cacao, grués de cacao, lait écrémé en poudre, lait entier en poudre, crème en poudre, émulsifiant (lécithine de soja), vanille

État 10.07.2025

Les indications sur la durée de conservation et les jours de vente sont des valeurs de référence Les informations sur les allergènes sont conformes à la législation suisse

